

Copé et Fillon acceptent la médiation de Juppé

Après quatre jours de chaos, Jean-François Copé et François Fillon ont accepté hier soir la médiation d'Alain Juppé pour régler leur contentieux sur les résultats de l'élection à la présidence de l'UMP.

L'ancien Premier ministre a annoncé qu'une commission de cinq membres livrerait ses conclusions «sous quinze jours». Il a précisé qu'il rencontrerait les deux rivaux dès la fin de la semaine pour arrêter les modalités de travail de la commission qu'il présidera.

François Fillon, qui conteste la victoire du député-maire de Meaux avec 98 voix d'écart, s'est aussitôt félicité que cette médiation «ait été acceptée par tous». Il «fait désormais toute confiance à cette instance et se pliera naturellement à sa décision», dit un communiqué.

Accusations et menaces

Cette mission de bons offices pour tenter de sortir le principal parti d'opposition de la crise a été longue à se dessiner hier, dans un climat d'accusations de fraude et de menaces de plaintes.

François Fillon, qui avait menacé de contester en justice la victoire de son rival, proclamée lundi par la commission



Alain Juppé fait figure de médiateur dans le contentieux lié aux résultats de l'élection à la présidence de l'UMP.

PHOTO KEY

d'organisation et de contrôle des opérations électorales, avait accepté d'emblée l'offre d'Alain Juppé de présider une instance collégiale.

Mais Jean-François Copé avait fait savoir qu'il accepterait de se soumettre au verdict d'Alain Juppé à la condition que la commission nationale des recours de l'UMP, qu'il a saisie et qui est présidée par un de ses proches, se soit d'abord prononcée sur les contestations des résultats. Ce

préalable avait été aussitôt rejeté par l'entourage de François Fillon.

Fillon renonce à être président

L'ancien Premier ministre revendique la victoire avec 26 voix d'avance après l'omission, selon lui, de 1304 suffrages outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Mayotte). Il a annoncé mercredi soir qu'il renoncera à la présidence mais qu'il saisirait les

tribunaux en cas d'impasse. «Le comportement de François Fillon, c'est l'histoire d'un mauvais perdant qui vient donner des leçons de morale sans se les appliquer à lui-même», a lâché le député-maire de Meaux.

François Fillon a coupé court dès mercredi aux inquiétudes sur une scission du principal parti d'opposition.

«Je ne quitterai pas l'UMP qui est ma famille, et dont une majorité de militants m'a ac-

cordé sa confiance dimanche dernier. Je suis déterminé : comment peut-on accepter que le fonctionnement de l'UMP soit entaché d'une irrégularité aussi grave?», écrit-il dans un message aux militants. La commission d'organisation et de contrôle des

opérations électorales (Cocoe) a reconnu officiellement hier que l'addition des résultats de Mayotte, Wallis-et-Futuna et de Nouvelle-Calédonie «abourtrait vraisemblablement à une inversion des résultats d'une vingtaine de voix» en sa faveur.

REUTERS/AFP